

Bike & Run Alsace Cup 2019/2020

La « **Bike&Run Alsace Cup** » est un trophée basé sur les épreuves du calendrier 2019/2020 ci-dessous :

Date et lieu	Format	Organisateur	Contact ou site
20 octobre 2019 à Schillersdorf	Course S 15km	UCVN Triathlon	ucvn67@gmail.com
17 novembre 2019 à St Pierre Bois	Course S 13 km	AS Steigeoise	http://lasteigeoise.com/
24 novembre 2019 à Oberhausbergen	Course S 16 km	ASPTT Strasbourg Triathlon	http://oberbikeandrun.free.fr/
22 décembre 2019 à Vendenheim	Course S 18km	Union Cycliste Vendenheim	http://www.ucv1920.com/
26 janvier 2020 à La Wantzenau	Course S 15 km	SG Wantzenau Triathlon	http://www.wantz-bikeandrun.com/
23 février 2020 à La Pommeraie	Course S 17km	Athletic COLmar Liberté Triathlon	http://acolit.clubeo.com/
8 mars 2020 à Eguisheim	Course S 14km	TAC Colmar	http://www.triathlondecolmar.com/

Attention : seuls les formats exposés ci-dessus permettent le classement à la CUP (les courses XS en sont exclues).

Règlement



A-Règles générales

- **A1** – La B&R Alsace Cup est gérée par les Comités Départementaux Bas Rhin et Haut Rhin de Triathlon en collaboration étroite avec les clubs organisateurs.
- **A2** - Les règles d'accès aux différentes épreuves et formats ainsi que les règles de course sont celles définies par la [Règlementation Sportive](#) de la Fédération Française de Triathlon (FFTtri). **Néanmoins l'utilisation des vélos de type cyclo-cross est interdite et dans tous les cas le diamètre maximal des roues est de 29 pouces, et la largeur minimale des pneus est de 38 mm. Les vélos à assistance électrique demeurent interdits.**
- **A3**- Le nom d'équipe du binôme et sa composition devront rester le même sur toutes les épreuves.
- **A4** - Le travail de traitement des résultats pour les calculs de la Cup est fastidieux. Il convient que le nom d'équipe et **l'ordre des membres du binôme dans l'inscription aux épreuves soit toujours le même tout au long de la saison**. Nous responsabilisons les organisateurs et les participants de la B&R Alsace Cup d'y veiller pour faciliter le travail de Sporkrono qui se chargera du calcul des points et fera un classement intermédiaire après chaque manche. **En cas d'erreur l'équipe ne pourra pas prétendre au classement général.**
- **A5** - Le « Bike & Run Alsace Cup » est un trophée ouvert à tous, **licenciés ou non** et les deux équipiers n'ont **pas d'obligation d'être d'un même club**.
- **A7**- Les **catégories d'équipes** concernées par le trophée sont :
 - Féminin (F) Masculin (H) Mixte (X)
- **A8**- Un classement sera effectué pour chaque catégorie d'équipes (F, H, X) mais il n'y aura pas de classement par catégorie d'âge (juniors, séniors, vétérans...). Les 3 premiers duos seront récompensés lors d'une soirée dédiée (fin mars début avril 2018).
- **A8**- La participation à la Bike&Run Alsace Cup est inhérente à la participation aux Bike&Run eux-même : **toute équipe classée sur une épreuve labélisée B&R Alsace Cup participera au classement de la Cup.**
- **A9**- Les conditions de participations sont donc celles de chaque B&R lui-même. Par exemple, une équipe de cadets ne pourra pas participer à un format M mais pourra quand même prétendre au classement à la Cup en participant aux autres épreuves ouvertes aux cadets.

B-Nombre de courses

- **B1-** Les B&R entrant dans la B&R Alsace Cup devront faire les preuves d'une organisation aboutie. Ainsi les premières épreuves et les manifestations dont les arbitres et représentants techniques auront soulevés trop d'anomalies pourront être intégrées au calendrier FFTRI mais pas à celui de la B&R Alsace Cup. Ces épreuves pourront prendre part à la Cup l'année n+1 si l'organisation de l'année n était conforme aux attentes du cahier des charges.
- **B2-** Le nombre de courses minimum « N » à effectuer pour la saison 2019/2020 est :
 - de 4 si le nombre d'épreuve est inférieur ou égal à 9.
 - De 3 si le nombre d'épreuve est inférieur à 7.

Le calendrier prendra en compte les Bike & Run ayant **effectivement** lieu entre Octobre 2019 et Mars 2020.

- **B3-** Seules les courses ayant effectivement lieu serviront à ce calcul (une course annulée, ne rentrera pas dans le calcul).

C-Calcul des points et classement

- **C1-** Edité par Sporkrono à partir du classement général de chaque épreuve (qui sont à envoyer par l'organisateur à la Ligue et à Sporkrono en format Excel selon les critères précisés en p.71-72 de la Réglementation Sportive) sont constitués 3 classements par catégorie (Femmes, Mixte, Hommes). Sont alors attribués les points suivant le barème suivant:
 - 1eres Féminines = 1 point, 2èmes Féminines = 2 points, 3èmes Féminines = 3 points, etc.
 - 1ers Mixtes = 1 point, 2èmes Mixtes = 2 points, 3èmes Mixtes = 3 points, etc.
 - 1ers Masculins = 1 point, 2èmes Masculins = 2 points, 3èmes Masculins = 3 points, etc.
- **C2-** à partir du nombre N calculé en (B2) : Les équipes classées à la Cup doivent avoir fait **au moins N des épreuves proposées** et le calcul des points d'une équipe se fait par **addition des N meilleurs (plus petits) scores obtenus** sur ces épreuves.
- **C3-** Moins on a de points, mieux on est classé !
- **C4-** En cas d'égalité, le meilleur rang sur une manche sera pris en compte, s'il y a encore égalité on départagera selon le nombre de fois où l'équipe a fini à cette meilleure place. *Ex : Un binôme possède une 5^e place comme meilleur rang sur un B&R, il terminera devant celui qui a comme meilleure place un 8^e rang. Si ce dernier aurait aussi une 5^e place, nous regardons le nombre de fois où il a terminé 5^e pour les départager. S'il devait y avoir encore ex aequo, nous ferons la même opération sur le 2^e meilleur rang.*

C5- Le point intermédiaire est calculé par Sporkrono après chaque manche et on trouve les classements provisoires sur ce lien :

<https://www.sporkrono.fr/events/bike-and-run-alsace-cup/>

En cas d'erreurs vous pouvez contacter directement le gestionnaire :
stephane@sporkrono.fr

D-Résultats et podiums

La remise des prix sera faite lors du regroupement des organisateurs servant de préparation à l'édition n+1 fin mars début avril 2020.

Les résultats, podiums et modalités seront communiqués sur le site de la ligue

http://www.alsace-triathlon.org/?page_id=1751 et sur

<https://www.facebook.com/bikeandrualsace>

Les Comités Départementaux remercient leurs partenaires :

